

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Arrondissement Le Raincy  
Canton de Montfermeil

COMMUNE DE COUBRON  
133, rue Jean Jaurès 93470 COUBRON

Décision n° : **074-22**

Objet : **MOUVEMENTS DE CREDITS BUDGETAIRES DE CHAPITRE A CHAPITRE N°2022 - 1 (principe de fongibilité des crédits M57)**

Le Maire de Coubron,

VU la délibération N°20/013 du 17 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Municipal au Maire et plus particulièrement le point N°2 permettant de fixer les droits et tarifs au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

VU la délibération n°21/024 du 7/7/2021 autorisant la fongibilité des crédits consistant à procéder par décision à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section ;

CONSIDERANT que la Ville a reçu les attributions fiscales pour la période de juillet 2022 ;

CONSIDERANT que les titres et les mandats ont été émis aux comptes 73111, 73132, 739116 et 739221 ;

CONSIDERANT que la ville fait l'objet d'un prélèvement de 2 797 € au titre du dégrèvement de TH ;

CONSIDERANT que le chapitre 014 ne permet pas le passage des écritures faute de crédits budgétaires suffisants sur l'article 7391118 pour un montant de 2 797,00 € ;

**DECIDE**

D'APPLIQUER le principe de fongibilité des crédits ;

DE procéder aux mouvements de crédits suivants :

MOUVEMENTS DE CREDITS N°2022-1				
Dépenses de fonctionnement DF	CH. 014	Article 7391118	01	2 797,00 €
	CH. 67	Article 673	020	-2 700,00 €
	CH. 011	Article 61228	020	-97,00 €
<b>TOTAL DECISION</b>				<b>0,00 €</b>

DIT que ces mouvements de crédits sont à intégrer au Budget 2022 sans qu'une délibération ne soit nécessaire.

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance sous la forme d'un donner acte ;

Un extrait en est affiché sur les panneaux administratifs en mairie ;

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine saint Denis ;

Fait à Coubron, le 22 juillet 2022.

Le Maire  
  
Ludovic TORO

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

093-219300159-20220722-074-22-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2022

